

Orientations

Orientation 3.1.3 Promouvoir le territoire en tant qu'espace privilégié de la découverte des patrimoines

Contexte

L'offre touristique de découverte du territoire Vanoise est abondante et diverse. La dénomination «Parc national de la Vanoise» peut constituer un bon vecteur de communication de la richesse du caractère du territoire et de la qualité de l'offre. La mise en valeur de cette dénomination passe par le développement d'une politique de promotion plus active, cohérente dans ses contenus et ses messages avec la vocation et les valeurs du parc national. La fréquentation hivernale des stations est trois à quatre fois supérieure à celle de l'été et les clients hivernaux sont peu au fait de ce que le territoire peut offrir à d'autres saisons. L'accès à la montagne dans un parc national ne saurait se limiter aux initiés ou à ceux qui ont eu la chance de la découvrir enfants, notamment dans le cadre de classes de neige ou de classes de découverte, actuellement en régression pour des raisons économiques et du fait d'un cadre réglementaire dissuasif. Le développement des prêts de résidences ou l'apparition de nouveaux modes de commercialisation de séjours, avec l'« hébergement dégriffé » amènent de nouveaux publics dépourvus d'expérience de la montagne et qui en ont une vision idéalisée. De même, les évolutions de la cellule familiale, avec l'accroissement du nombre de familles monoparentales ou recomposées, le développement de séjours hors période scolaire de grands-parents avec leurs petits-enfants, génèrent de nouvelles attentes d'« offres-passerelles » pour accéder aux activités de découverte de la montagne et profiter d'occasions privilégiées pour un renforcement de la cohésion sociale. L'expérience du parc national en matière de découverte est reconnue et peut être mise au service des acteurs et de la mise en réseau des structures valorisant les patrimoines.

Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui constitue un axe stratégique de la charte. Il recoupe également l'enjeu Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire.

Lignes directrices de l'orientation

- Mettre la connaissance de la Vanoise acquise par le parc national au service de centres de vacances et d'opérateurs du tourisme social pour enrichir les contenus pédagogiques des séjours et accompagner les efforts de démocratisation de l'accès à la montagne, comme l'initiation des jeunes publics urbains à la montagne.

[...]

- Encourager les acteurs touristiques à intégrer les valeurs du parc national et du tourisme durable dans la production de leur offre et à s'impliquer dans la diffusion de l'information en reconnaissant leurs efforts, en s'associant à leurs démarches de progrès et en valorisant les résultats obtenus par l'attribution de signes distinctifs qui permettent d'associer l'image du parc national à un produit ou un service identifié, en évitant une banalisation de la marque qui pourrait résulter d'un usage systématique, attaché uniquement à l'appartenance géographique, sans

Orientations

rapport avec la nature, la spécificité et la qualité de l'offre touristique. Faire de ces opérateurs des *ambassadeurs du parc national* favorisant son appropriation locale et la démultiplication de son action.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.1.3.q - Organiser et soutenir des animations hivernales dans les stations axées sur la découverte des patrimoines et des savoir-faire du territoire	Initiative d'animation, soutien aux initiatives locales, promotion de l'offre	Initiatives d'animation	Offices de tourisme, accompagnateurs en montagne, Conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM
3.1.3.r - Mettre en place dans les centres de villages et stations de moyens permanents de l'information sur la promenade et la randonnée estivales pour faire connaître cette offre aux clients qui viennent en hiver et les inciter à revenir l'été	Conseil et appui aux initiatives locales, mise en réseau, promotion de l'offre	Initiative de projets	Offices de tourisme, Conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM
3.1.3.s - Mettre à disposition des informations sur le parc national dans les manifestations sportives ou culturelles hivernales et renforcer la présence d'agents de l'établissement public du parc national au contact du public sur certaines de ces manifestations	Initiative de présence et d'information		Offices de tourisme Organisateurs d'événements, Conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM

Référence ID de l'article : #4884

Auteur : Salamatou SEYDOU

Page 2 / 3

(c) 2024 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 05-07-2024 17:56

URL: <https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1989&id=8292&artlang=fr>

Orientations

Dernière mise à jour : 2016-09-14 08:25